



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Gouvernance et développement en Afrique : des questions intimement liées

VÉRIFIER À L'AUDITION

**Sixième Conférence de l'Africa Society of the National Summit on Africa
en l'honneur d'Andrew Young**

**Par Monsieur K.Y. Amoako
Secrétaire exécutif de la CEA**

Washington D.C.
18 février 2004

Membres du corps diplomatique
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier Monsieur Leonard H. Robinson, Président de l'Africa Society of the National Summit on Africa de m'avoir invité à présenter cette cinquième conférence sur l'Afrique en l'honneur d'Andrew Young.

J'attache une grande valeur aux liens étroits que j'ai tissés au fil des ans avec les organisateurs de l'Africa Society et ses nombreux membres dans la communauté de Washington.

Je suis très heureux, à cet égard, de voir qu'un si grand nombre d'entre vous, tous des Africains influents et des amis de l'Afrique, sont parmi nous ce soir.

Au nom de vous tous, je voudrais féliciter Ato Ayele Kassahun d'avoir accueilli cette réunion.

Monsieur l'Ambassadeur, bien que j'aie passé presque 10 ans en Éthiopie, je suis toujours touché par la cordialité et la générosité de votre peuple ainsi que le sens de l'hospitalité des Éthiopiens. Amesegenallo.

Mesdames et Messieurs,

À la suite des événements du 11 septembre, pour nombre d'habitants de cette ville et de cette grande nation, le monde a radicalement changé. Beaucoup de personnes s'inquiètent, à juste titre, à Washington et ailleurs dans le monde du rôle que jouent les États en faillite en ces périodes troublées et souhaitent circonscrire les dangers qu'ils pourraient poser à la sécurité de tous.

Soyez convaincus qu'en Afrique, nous savons ce que signifie un État en faillite et en déliquescence. Toutefois, nous ne pensons pas qu'il nous appartient de gérer les problèmes que posent les États en faillite; mais nous pensons plutôt qu'il nous faut créer des États compétents.

Un État compétent est un État dans lequel la paix et la sécurité sont garantis dans le long terme. Sans paix, il ne saurait y avoir de développement durable. Sans une bonne gouvernance, il y a rarement la paix.

L'État compétent crée un environnement politique et juridique favorable au développement économique et assure une répartition équitable des fruits de la croissance. Toutefois, la croissance doit également aller de pair avec l'adoption de politiques qui visent effectivement à lutter contre la pauvreté et à promouvoir l'éducation et la santé ainsi que des systèmes de protection sociale.

Il faut pour cela une bonne gestion macroéconomique, des réformes institutionnelles et des investissements dans la mise en valeur des ressources humaines. Pour réduire la pauvreté de façon durable, il faut que la croissance soit équitable. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à asseoir sur des bases solides la gouvernance démocratique à tous les niveaux.

L'État capable s'attaque de front à la corruption, qui entrave le développement et réduit les capacités des gouvernements de lutter contre la pauvreté.

Enfin, l'État capable met en place un environnement favorable au développement du secteur privé pour assurer la croissance économique, créer des emplois et générer des revenus. Au cœur de tout ce processus, il y a la stabilité politique et la durabilité des politiques ainsi qu'une application juste et systématique de l'état de droit.

La bonne nouvelle, mesdames et messieurs, c'est que nous accomplissons des progrès dans ce domaine.

En fait, il s'agit là d'une des principales conclusions de la première grande étude menée, au niveau continental, par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour évaluer et suivre « L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance ».

Nous avons, à ce jour, recueilli un grand nombre de données concernant 28 pays. L'année prochaine, nous inclurons 12 autres pays dans notre étude. Dans chaque pays, nous avons travaillé avec un institut de recherche locale qui a effectué des sondages et nous a présenté les résultats.

Nous avons eu recours à des groupes d'experts composés, pour chaque pays, d'une centaine de personnes triées sur le volet, ayant une bonne connaissance de la gouvernance. Ces groupes provenaient essentiellement des professions libérales, des milieux universitaires et de la société civile, de différents groupes ethniques et milieux géographiques.

Nous avons effectué des sondages d'opinion auprès de 2000 ménages environ, par pays, constituant un échantillon véritablement représentatif de la société : ruraux et citadins, pauvres et classe moyenne, personnes instruites et analphabètes.

Dans chaque pays, nous avons examiné les conclusions de l'étude avec les responsables gouvernementaux, la société civile et les autres parties prenantes pour recueillir leur approbation et parvenir à un consensus.

Étant donné l'importance de nos conclusions et sachant à quel point on aime les sondages à Washington, je me référerai aux résultats de l'enquête pour souligner les quatre tendances encourageantes constatées en Afrique : transition démocratique, ouverture politique, possibilité donnée aux populations de se faire entendre, respect du principe de responsabilité et bonne gestion économique.

Dans le domaine de la transition démocratique, de nombreux pays africains ont accompli des progrès importants, les régimes autoritaires ou militaires cédant la place à des régimes plus démocratiques.

Nous assistons à l'émergence d'un nouveau pacte social, dans lequel les institutions et les activités de l'État sont progressivement réaménagées pour promouvoir les valeurs de la bonne gouvernance.

En fait, les élections sont devenues le seul moyen acceptable de choisir et de changer les dirigeants.

Récemment, au Bénin, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Sénégal et en Zambie, les partis au pouvoir ont été battus à l'issue d'élections multipartites. Cette année encore, des élections se tiendront dans plus d'une dizaine de pays africains.

Les conclusions de l'étude montrent qu'en moyenne les trois quarts des inscrits ont voté lors des élections générales, soit un chiffre exceptionnel par rapport aux autres régions du monde.

J'oserais même dire que ce chiffre est plus élevé que dans nombre de vieilles démocraties!

La plupart des Africains interrogés ont estimé que le processus électoral était non seulement crédible, mais également transparent. En outre, pour la majorité des experts dans les 28 pays visés par l'enquête, leur système politique permettait la compétition et le pluralisme.

Nous sommes également entrés dans une ère marquée par une plus grande ouverture politique. Selon la majorité des experts africains, tous les groupes sociaux et politiques acceptent, comme étant fondé en droit, le cadre démocratique défini pour mener des activités politiques.

Tous les pays africains révisent leur constitution et, pour ce faire, organisent de larges consultations avec la société civile, par exemple, au Kenya, au Nigéria et en Zambie. L'Ouganda s'est également engagé dans ce processus.

Il est satisfaisant de constater que nombre de pays africains veillent de plus en plus à ce que les pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement tiennent compte de la composition du pays du point de vue régional, ethnique, racial et religieux.

Par exemple, le Gouvernement nigérian a adopté le principe, consacré dans la Constitution, selon lequel il est tenu compte de la diversité ethnique du pays dans toutes les nominations aux emplois publics.

Il est maintenant plus largement accepté aussi qu'il faille prendre en considération les points de vue des femmes à tous les niveaux du processus de décision si nous voulons atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

En participant récemment, fait sans précédent, à la vie politique, les femmes ont beaucoup plus accès à des postes de responsabilité dans tous les domaines de la vie publique.

Dans 4 des 28 pays de notre étude - Mozambique, Namibie, Afrique du Sud et Ouganda - les femmes occupent plus de 25 % des sièges au Parlement et, dans 14 autres pays, elles représentent 17 à 23 % des parlementaires. Le Gouvernement sud-africain comprend 30 % de femmes. Au niveau le plus élevé de la gouvernance en Afrique, la moitié des commissaires de l'Union africaine sont des femmes.

Toutefois, nous ne devons pas nous laisser tromper par ces chiffres. Nous savons que, pour responsabiliser les femmes, il ne suffit pas seulement d'augmenter leur nombre dans les instances politiques.

Nous devons continuer à lutter contre cet état d'esprit qui a ralenti les progrès sur la voie d'une véritable responsabilisation des femmes.

La Commission économique pour l'Afrique s'emploie, pour sa part, à jouer un rôle important dans ce domaine.

Nous avons élaboré un Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes, unique en son genre, qui est un instrument d'analyse permettant d'évaluer les progrès accomplis en vue de remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes. L'Indicateur met l'accent sur l'accès à l'éducation, aux services de santé, sur l'emploi et les ressources et sur les niveaux de participation et de représentation au niveau politique. Il aidera les gouvernements à suivre le respect de leurs engagements et à améliorer leurs politiques et programmes pour mieux combler l'écart entre hommes et femmes.

Nous aidons également les pays à établir des comptes et budgets nationaux qui tiennent mieux compte des questions hommes-femmes, afin que les ressources nécessaires soient allouées à la réalisation des objectifs en faveur des pauvres et des femmes.

Pour ce qui est de l'intégration, nous devons également accorder une plus attention aux besoins des jeunes.

Dans de nombreux pays, la moitié de la population a moins de 25 ans. En Éthiopie, où je réside actuellement, les jeunes représentent presque 60 % de la population.

Malheureusement, les jeunes continuent d'être marginalisés, du point de vue de leur participation effective à la vie politique et de leur influence sur la politique des pouvoirs publics dans des domaines importants comme le VIH/sida, l'éducation et la création d'emplois.

Le grand problème est de savoir comment mobiliser, exploiter l'énergie des jeunes et transformer les modèles de gouvernance pour que les jeunes soient véritablement représentés. Mais nous devons aussi donner réellement à ces derniers la possibilité de trouver un emploi décent et productif et d'avoir foi en l'avenir.

En moyenne, chaque année, environ neuf millions de personnes arrivent pour la première fois sur le marché du travail en Afrique. Nombre d'entre eux sont des jeunes, dont la majorité vivent dans les zones rurales. Pour 2000, les chiffres montrent, par exemple, que plus de la moitié des jeunes sud-africains n'avaient pas de travail.

Ainsi, il faudra faire en sorte que l'agriculture offre des possibilités d'emploi intéressantes pour les jeunes, former les jeunes à l'esprit d'entreprise et créer un environnement favorable au développement de la microentreprise.

Si nous échouons, il faudra s'attendre à un terrible désenchantement, l'aggravation de la pauvreté et des désordres sociaux.

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

La troisième tendance encourageante est la possibilité donnée aux populations de se faire entendre et le respect de l'obligation de rendre des comptes. Divers mécanismes nouveaux sont mis en place pour permettre aux citoyens de participer à la vie politique et d'exprimer leurs besoins, sans craindre de représailles, ce qui par voie de conséquence permet aux pouvoirs publics d'être mieux à même de répondre aux besoins des citoyens.

Dans notre étude, nous avons constaté que la plupart des gouvernements africains ouvraient le champ politique pour permettre à des acteurs non gouvernementaux de participer aux diverses étapes du processus décisionnel.

Comme nous le savons tous, le processus de démocratisation en Afrique a entraîné une forte augmentation du nombre de groupes de la société civile qui s'emploient à promouvoir et à défendre divers intérêts.

Heureusement, pour plus de la moitié des experts interrogés, les gouvernements encouragent la société civile à mener ses activités en toute indépendance. Pour un autre tiers, les gouvernements lui permettent de mener ses activités, sauf si de profondes divergences de vues apparaissent avec les pouvoirs publics.

Toutefois, et c'est peut-être le fait le plus intéressant, 39 % des experts interrogés ont estimé que la société civile contribuait effectivement à promouvoir le respect de l'obligation de rendre des comptes et la transparence.

Dans le même temps, pour 35 % d'experts, les organisations de la société civile ne contribuaient que moyennement à promouvoir le respect de l'obligation de rendre des comptes et à assurer la transparence de l'État.

Au Mali, par exemple, lorsqu'un ministre présente des propositions au Conseil des ministres, il doit présenter la liste des acteurs non gouvernementaux qui ont été consultés lors du processus de formulation des politiques.

Dans le nord du Mali, les radios FM locales diffusent l'évaluation annuelle des réalisations de la commune et des conséquences qu'elles pourraient avoir pour obtenir une rallonge du budget d'équipement.

Après ses émissions, les maires des communes ayant obtenu de mauvais résultats et dont les subventions ont été réduites se cachent souvent, dit-on, pour ne pas entendre les récriminations de leurs concitoyens.

En fait, il est maintenant bien établi sur tout le continent que les médias jouent un rôle important en tant qu'observateur critique s'employant à dénoncer la corruption et à mettre un terme aux abus de pouvoir.

Ils jouent également un rôle important dans la défense des droits de l'homme et le respect de la transparence qu'implique la démocratie, en supervisant effectivement l'organisation des élections.

Pour en revenir au Ghana, le pays compte maintenant plus d'une douzaine de journaux (dont 10 indépendants), 40 radios (dont 2 seulement sont publiques) et 3 chaînes de télévision dont 2 privées.

Comme les choses ont changé! Il y a moins de 10 ans, nous n'avions que des chaînes de radio ou de télévision publiques.

De plus en plus, les gouvernements africains mettent en place des mécanismes permettant de limiter les pouvoirs de l'exécutif.

Toutefois, il n'est pas exagéré de dire que les normes et modèles de comportement, séquelles de la période suivant l'indépendance marquée par l'« État totalitaire », continuent d'avoir cours dans certains pays. Comme je l'ai déjà souligné, il faut du temps pour mettre en place un État compétent.

Cela dit, dans nombre de pays, le pouvoir exécutif a, de sa propre initiative, pris plusieurs mesures pour assurer l'équilibre des pouvoirs au sein de ses propres institutions et dans l'ensemble du système de gouvernance.

La création d'organismes de contrôle tels que les services du médiateur, l'inspection générale, le ministère chargé de la gouvernance dans certains pays africains, en est la preuve éclatante.

D'autres pays ont créé des services de vérification des comptes indépendants, chargés de veiller au respect par les dirigeants d'un code de conduite, d'examiner les décisions qui pourraient donner lieu à des détournements de fonds et, en général, de promouvoir la bonne gouvernance dans ces pays.

Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire sont les autres institutions qui exercent un pouvoir de contrôle sur l'exécutif et exigent responsabilisation et transparence. Toutefois, les transformations nécessaires dans ces domaines n'en sont encore qu'à leurs débuts.

Moins de la moitié des experts interrogés (46 %) estiment que les parlementaires de leur pays n'étaient pas corrompus et avaient toujours demandé à l'exécutif de rendre compte de son action.

Toutefois, pour une bonne minorité des experts interrogés, environ 20 %, leurs parlementaires étaient fort corrompus.

Les experts interrogés n'avaient pas non plus une meilleure opinion du pouvoir judiciaire. Le tiers seulement d'entre eux ont estimé que le système n'était pas corrompu. Pour une forte minorité (26%), il n'était guère indépendant des autres branches du gouvernement.

Il faudrait prendre les mesures législatives nécessaires pour créer des commissions parlementaires puissantes et efficaces, telles que les commissions des finances et de la comptabilité publique, qui superviseront la comptabilité des dépenses publiques, examineront et suivront la conclusion d'accords avec les institutions financières nationales et internationales.

Des efforts sont déployés sur place pour relever effectivement ces grands défis en matière de bonne gouvernance.

Ainsi, plusieurs gouvernements ont créé des comités de lutte contre la corruption. Le cas du Kenya est un modèle du genre. Un an après avoir succédé à un Gouvernement au pouvoir depuis fort longtemps, le nouveau régime s'emploie véritablement à traduire en justice ceux qui avaient détourné les deniers publics.

Il a adopté une nouvelle législation portant création de la Commission de lutte contre la corruption au Kenya. Vingt-deux juges sont actuellement mis en examen pour répondre d'accusations de corruption et le maire de Nairobi a été invité à démissionner ou à répondre à plusieurs chefs d'accusation pour détournements de fonds.

Pourtant, il est vrai que tous les dirigeants africains ne se sont pas lancés dans une opération «mains propres».

Malheureusement, la corruption sévit en Afrique parce que la plupart des institutions de réglementation continuent de présenter des lacunes, manquent d'autonomie ou ne sont pas au-dessus de tout soupçon elles-mêmes. Plus du tiers des élites interrogées estiment que le pouvoir exécutif avait la haute main sur les organismes de contrôle.

Comme vous le savez tous, la grande corruption continue également de sévir en Afrique à cause de marchés conclus ici même à Washington ou à Houston, Londres, Bruxelles ou Paris. Ces marchés enrichissent quelques Africains et leurs partenaires occidentaux, mais privent des millions d'autres des fruits des ressources de leur continent, particulièrement son pétrole.

Enfin, une quatrième tendance augure bien des efforts faits par l'Afrique pour améliorer la gouvernance économique.

Dans le domaine de la gestion des finances publiques et de la comptabilité, notre étude montre qu'un plus grand nombre de pays enregistrent des déficits moins importants, atteignent les objectifs fixés en ce qui concerne la mobilisation de recettes, gèrent leurs systèmes fiscaux plus efficacement, améliorent la transparence en matière de finances publiques et créent des institutions et des mécanismes permettant d'améliorer la vérification des comptes publics.

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour gagner la confiance des citoyens. Dans la majorité des pays, moins d'un quart des experts interrogés étaient tout de même satisfaits de l'efficacité des systèmes de recouvrement de l'impôt.

En ce qui concerne les dépenses publiques, les gouvernements ont déclaré la guerre à la pauvreté et pris les mesures nécessaires, mais ils n'ont pas jusqu'ici obtenu de résultats concrets.

L'insuffisance des crédits alloués, la mauvaise définition des objectifs, les carences dans la mise en œuvre des programmes et l'absence de transparence des finances publiques expliquent cette situation.

Notre étude montre que la plupart des pays africains consacrent une part importante de leur PIB aux services sociaux par rapport aux forces armées. Toutefois, dans 11 pays seulement sur les 26 dans lesquels des données étaient disponibles, les dépenses de santé dépassaient 10 % des dépenses totales.

La CEA a élaboré plusieurs indicateurs importants pour analyser et évaluer la solidité des cadres politiques à travers le continent.

L'*Indice élargi de la politique économique* présenté dans notre *Rapport économique sur l'Afrique* permet d'évaluer les résultats obtenus dans le domaine macroéconomique, de la réduction de la pauvreté et de la création d'institutions.

Les cinq pays qui ont obtenu les plus mauvais résultats l'année dernière, selon nos indices, étaient le théâtre de conflits ou sortaient de conflits récents, étaient fortement endettés ou aux prises avec des problèmes politiques.

Les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats étaient bien gérés, avaient mis en œuvre un important programme de réformes et étaient réputés pour leur stabilité politique et leur bonne gouvernance. Dans les cinq pays meilleurs, Botswana, Afrique du Sud, Maurice, Namibie et Tunisie, les fondamentaux économiques étaient sains, l'endettement extérieur, le déficit budgétaire et les taux d'inflation et d'intérêt faibles.

Dans tous ces pays, les institutions d'analyse et de coordination des politiques sont solides et les fonctionnaires compétents. Il y a des politiques en faveur des pauvres et les objectifs sont atteints. Ils ont adopté des textes législatifs et réglementaires plus prévisibles et transparents - qu'ils appliquent de façon uniforme.

Selon notre étude, le point faible des pays est la qualité de la gestion du secteur public. C'est dans ce domaine que les investissements destinés à améliorer la gouvernance auront le plus d'incidences sur la croissance à l'avenir.

Dans le domaine de la gouvernance des entreprises, les pays africains ont incontestablement reconnu qu'il était nécessaire de promouvoir le développement du secteur privé.

Ce faisant, ils ont accepté que le secteur public ne pouvait vraisemblablement pas mobiliser à lui seul les ressources nécessaires au développement économique et que l'investissement étranger direct jouerait un rôle crucial dans ce processus.

Parmi les mesures prises par les pays africains dans ce domaine, on peut citer l'octroi d'avantages fiscaux et d'autres mesures d'incitation ainsi que la création d'institutions visant à faciliter la création et le fonctionnement des entreprises.

En plus de cela, ces pays s'intéressent particulièrement au secteur informel pour qu'il puisse s'intégrer dans le secteur formel et ils développent et améliorent les infrastructures.

Malgré ces mesures et la conviction bien ancrée des gouvernements, l'environnement global n'est pas encore assez favorable pour attirer l'investissement étranger. Les procédures de création d'entreprises sont encore complexes et les coûts de démarrage et de fonctionnement élevés.

D'après une étude récente de la Banque mondiale, il faut environ 4 jours pour faire les démarches nécessaires à la création d'une entreprise en Amérique du Nord, alors qu'il en faut près de 70 en Afrique, soit 17 fois plus.

Les flux d'investissement à destination de l'Afrique, en particulier l'investissement étranger direct, sont très inférieurs aux investissements dans d'autres régions du monde en développement.

Le continent attire moins de 1% des flux mondiaux de capitaux et représente moins de 1% du commerce mondial.

Parallèlement, on estime que la fuite des capitaux d'Afrique subsaharienne s'élève à 148 milliards de dollars, et représente environ 33% de la richesse privée du continent, contre moins de 10% en Asie ou en Amérique latine.

Un climat favorable pour l'investissement national est absolument indispensable pour inverser cette tendance.

La Commission des flux de capitaux vers l'Afrique, présidée par Jim Harmon, dont j'ai eu l'honneur d'être membre, a récemment fourni un excellent modèle d'activités générées par le secteur privé sur la manière de gérer de façon cohérente *l'ensemble de la situation*.

Les thèmes abordés dans ce rapport (libéralisation des échanges, renforcement des capacités, dette, aide au développement, privatisation et développement des infrastructures) sont tout à fait en phase avec la sagesse qui prévaut sur le terrain en Afrique.

La Commission ne s'en est pas tenue là et a formulé des suggestions concrètes sur ce que des partenaires aux États-Unis et dans les pays de l'OCDE, devraient faire au cours des 10 prochaines années pour améliorer les conditions économiques en Afrique et le climat en vue de l'investissement du secteur privé.

Comme nous l'avons noté au sein de la Commission Harmon, l'augmentation des flux de capitaux vers l'Afrique n'est pas entravée par des problèmes de capacités, mais de volonté au niveau mondial. Il faut que nos partenaires maintiennent le cap. Une échéance à 10 ans est incontournable car, comme on dit en Afrique, « il n'y a pas de raccourci pour atteindre le haut du palmier ».

Enfin, je souhaiterais mentionner *le nouvel indice de compétitivité commerciale* de la CEA qui devrait être avant tout un outil permettant aux décideurs africains de comparer les limites de la compétitivité de leur pays par rapport à celle d'autres pays, y compris non africains.

Ce qu'il est significatif et pertinent de noter, c'est que sept des huit pays non africains pris en compte dans l'indice global de compétitivité commerciale à des fins de comparaison sont les mieux classés, principalement grâce à leur main-d'œuvre bien formée et en bonne santé.

Si un environnement propice au commerce est indispensable, la compétitivité commerciale au niveau mondial et, en fin de compte, une meilleure intégration dans l'économie mondiale exigeront davantage d'efforts pour éduquer les peuples africains et investir dans leur bien-être. L'investissement dans le capital humain n'est pas un luxe et produira des retombées économiques appréciables.

Mesdames et Messieurs,

Comme notre étude sur la gouvernance le montre, des progrès significatifs ont été accomplis dans de nombreux domaines. Il reste toutefois encore beaucoup à faire avant de pouvoir dire que l'État capable est la norme en Afrique.

Pour poursuivre le processus de réforme, les gouvernements et les citoyens doivent être convaincus de son bien-fondé et de ses résultats bénéfiques. En l'absence de résultats concrets, les citoyens risquent d'éprouver frustration, ressentiment, voire lassitude face à une pseudo-démocratie.

Que ce soit au cours du processus judiciaire, pour régler une facture, créer une entreprise, dialoguer avec un membre du parlement ou mettre un bulletin dans une urne, les citoyens veulent voir des améliorations au plan de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilisation.

On constate désormais que les populations africaines désirent vivement que des améliorations de la prestation de services minimums dans les domaines de l'éducation de base, de la santé, de l'assainissement, du logement, de l'électricité et de l'eau soient parmi les principaux dividendes de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Nous savons effectivement que lorsque les services profitent aux défavorisés, c'est parce qu'ils ont eu leur mot à dire sur la qualité et la quantité des services dont ils ont besoin, et que les responsables sont réceptifs et sérieux.

À cet égard, les programmes de gouvernance des pays africains doivent prendre dûment en compte les capacités et l'autonomie des collectivités locales car ce sont elles qui sont le plus proches des communautés rurales dans lesquelles vit plus de 80% de la population africaine. C'est dans le cadre d'une structure décentralisée que les besoins communautaires peuvent être identifiés et satisfaits au mieux.

Le renforcement des capacités consiste à recenser les véritables lacunes des institutions et organisations qui collaborent en vue d'obtenir de meilleurs résultats et à mettre à disposition les ressources et les politiques nécessaires.

Le recensement des déficiences à tous les niveaux du gouvernement sera crucial pour atteindre les résultats que le peuple africain espère.

Peut-être n'est-ce pas la chose la plus diplomatique à dire à Washington pendant une année électorale, mais comme je le dis à longueur de temps à mes collègues de la CEA, il n'est pas besoin d'être bien malin pour voir que la promotion de la bonne gouvernance n'est qu'une question de capacités.

Il se trouve que de notre siège à Addis-Abeba, nous sommes les témoins de l'émergence d'une bonne pratique dans ce domaine. Le Gouvernement éthiopien s'engage actuellement dans le programme de renforcement des capacités le plus complet que le continent n'ait jamais connu ; tout un Ministère est même chargé uniquement du suivi et de la mise en œuvre de ce programme.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le voir, l'Afrique fait des pas de géant pour ce qui est d'assumer la responsabilité de ses lacunes.

Mais pour que ces progrès soient durables, il nous faut, sur le continent, nous appuyer sur autre chose que les seuls efforts déployés au niveau national.

La Commission de l'Union africaine récemment revitalisée, dont la priorité est l'intégration régionale, a un rôle déterminant à cet égard. Elle constitue un cadre fiable pour relever les défis auxquels font face les économies africaines en expansion, protéger l'environnement, utiliser nos ressources naturelles, lutter contre les maladies et résoudre les différends.

Par ailleurs, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Union africaine et la perspective d'un parlement panafricain offrent de nouvelles promesses de meilleure gouvernance.

De plus, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est une innovation audacieuse et constructive.

Nous avons déjà vu les premiers fruits des initiatives de règlement des conflits prises par l'Union africaine en différents endroits comme le Burundi, la République démocratique du Congo et le Libéria.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

L'Afrique ne peut toutefois parvenir à une croissance soutenue, si elle ne transforme pas le partenariat qui la lie à la communauté internationale en un nouveau partenariat fondé sur la responsabilité mutuelle face à des objectifs convenus en matière de développement.

Le nouveau Compte du défi du Millénaire constitue la principale augmentation de l'aide extérieure des États-Unis depuis le plan Marshall ; félicitons-nous de l'engagement qu'il représente.

On doit toutefois se demander s'il parviendra à satisfaire les besoins sur le terrain. L'un de ses inconvénients majeurs est de limiter strictement le nombre de pays qui peuvent devenir éligibles, même si leurs résultats s'améliorent nettement.

J'estime que les critères d'éligibilité du Compte devraient être assouplis pour permettre à davantage de pays africains d'avoir des chances équitables de bénéficier de ses fonds.

Dans le même temps, nous aimerions que nos amis considèrent le Compte comme un élément d'un ensemble plus ambitieux de mesures d'aide au développement pour l'Afrique, pour que les États-Unis aident effectivement l'Afrique à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

J'estime qu'il est important d'insister sur les partenariats plutôt que sur les conditions à remplir lors de la conception de programmes visant à aider l'Afrique à avancer. Lorsque l'aide publique au développement (APD) est offerte, les deux parties doivent assumer leurs responsabilités.

À la demande des responsables du NEPAD et en collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE, nous avons mis au point, à la CEA, un instrument inédit permettant d'assurer le suivi des examens mutuels de l'efficacité du développement.

L'objectif principal du processus d'examen mutuel est d'instaurer un dialogue permanent et constructif sur l'évolution du développement en Afrique entre dirigeants et décideurs africains et leurs homologues de l'OCDE.

Nous examinerons les efforts déployés par les deux parties en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous évaluerons les progrès concrets accomplis par rapport aux engagements pris, ainsi que les bonnes pratiques.

Nous avons l'intention d'achever le premier examen en 2005.

Du côté africain, l'engagement de recourir à l'autosurveillance et à l'évaluation par les pairs est au centre de la responsabilisation en matière de bonne gouvernance et constitue d'ailleurs l'un des piliers du NEPAD.

Il est indispensable que les pays africains s'engagent rapidement et énergiquement à appliquer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, ce qui exigera une détermination et une volonté politique sans faille et la participation de toutes les parties prenantes.

Il est donc encourageant de voir que nos chefs d'État qui se sont réunis à Kigali, en fin de semaine dernière, se sont mis d'accord sur un calendrier et un programme d'examens intra-africains qui prévoient des consultations à grande échelle. Les examens intra-africains des 16 pays ayant adhéré au Mécanisme doivent être achevés avant mars 2006.

Les quatre premiers pays seront le Kenya, Maurice, le Rwanda et le Ghana, pour qui l'examen commencera en avril prochain. La CEA s'est engagée à fournir une assistance tout au long du processus.

Du côté des partenaires, nous examinerons comment évoluent la quantité et la qualité de l'aide publique au développement destinée à l'Afrique, ainsi que la cohérence des politiques des partenaires en matière d'aide, de commerce et de dette.

S'agissant du volume de l'aide, si certains pays partenaires ont atteint, voire dépassé, l'objectif convenu sur le plan international de 0,7% du PIB, d'autres doivent encore intensifier leurs efforts pour aller dans ce sens.

Pour ce qui est de la qualité de l'aide, l'appui des partenaires est souvent lent et imprévisible, ce qui entrave l'exécution efficace des programmes.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le contrôle par les pays est important. Les donateurs doivent respecter les processus et les systèmes nationaux.

À cet égard, en collaboration avec le groupe de donateurs Partenariat stratégique avec l'Afrique (PSA) , nous avons étudié la conformité de l'appui des donateurs avec les priorités nationales dans 18 pays africains. Les résultats ont été très décevants.

En ce qui concerne la cohérence des politiques, la responsabilité mutuelle s'appuie sur l'engagement de nos partenaires à faire en sorte que toutes les politiques ayant des incidences sur le développement africain, y compris dans les domaines de l'APD, de l'accès aux marchés et de la dette, soient cohérentes avec la réalisation des Objectifs du Millénaire.

Plusieurs événements récents au niveau international, comme l'échec des négociations de l'OMC à Cancún, montrent toutefois que la route est encore longue.

Comment un exploitant de coton au Burkina Faso peut-il être compétitif sur le marché mondial face aux subventions massives dont bénéficie le coton américain ?

En Afrique, nous ne préconisons pas que le monde développé abandonne ses propres exploitants, nous voulons juste que liberté des échanges soit synonyme d'intelligence des échanges.

Nous souhaitons simplement que le monde développé et le monde en développement se mettent d'accord sur des politiques qui garantiront que les exploitants agricoles dans le monde entier aient les mêmes opportunités de vendre leurs marchandises.

Mesdames et Messieurs,

Exemple crucial de partenariat, une approche plus globale est nécessaire pour aider l'Afrique dans sa lutte contre la pandémie du VIH/sida.

Laissez-moi m'interrompre un instant pour saluer l'esprit d'initiative dont a fait preuve l'actuel Gouvernement des États-Unis.

Un engagement portant non seulement sur des sommes généreuses mais aussi l'engagement concret et urgent de Randall Tobias, désigné par le Président Bush Coordonnateur américain de la lutte contre le sida au niveau mondial, et de son équipe, dont nous nous félicitons.

Nous les invitons instamment à poursuivre leurs efforts bilatéraux et à appuyer de façon appropriée des initiatives multilatérales comme le Fonds mondial.

Nous leur demandons également d'écouter avec attention lorsque nous leur décrivons nos besoins les plus urgents dans la lutte contre la pandémie.

Au niveau de l'Union africaine, les dirigeants africains s'attaquent également à la lutte contre le VIH/sida et donnent une dimension régionale majeure à cette mission.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, l'épidémie occupait une place de choix dans le programme du Sommet de l'Union africaine tenu l'année dernière à Maputo, toute première occasion pour nos chefs d'État d'aborder ce sujet dans le cadre d'un Sommet de l'Union.

Mais il faut accorder davantage d'attention à l'appui des mesures prises pour atténuer les effets structurels du VIH/sida.

L'effet net du sida sur une société se traduit par l'affaiblissement des réseaux publics et sociaux qui sont déjà grevés par la pauvreté. L'érosion des ressources humaines par le VIH/sida se répercute gravement sur la structure des familles, des communautés et des économies.

D'après la Banque mondiale, le sida peut coûter chaque année à 24 pays africains jusqu'à 1,2% de leur croissance par habitant. Il a également provoqué une augmentation, atteignant jusqu'à 5%, de la population vivant dans la pauvreté dans plusieurs pays. C'est pourquoi, il exige de notre part une attention urgente.

En bref, outre les efforts visant à minimiser le nombre des nouvelles infections, nous devons également comprendre les dimensions structurelles du VIH/sida en toute circonstance et agir sur la base d'une réalité simple et incontournable : le VIH/sida fera partie de notre quotidien jusqu'à nouvel ordre.

La Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), convoquée par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a commencé une étude approfondie de la façon dont le VIH/sida érode les capacités structurelles de l'Afrique et ce que nous pouvons faire à cet égard.

La Commission, que j'ai l'honneur de présider, se compose de personnalités éminentes au plan international, comme Peter Piot d'ONUSIDA, Richard Feachem, Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida, et Joy Phumaphi, Sous-Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

La Commission en est encore à ses débuts et a besoin d'un appui matériel, intellectuel et moral au moment où elle se lance dans son importante mission.

En regardant cette audience, j'en vois beaucoup qui répondront à cette demande d'assistance.

Mesdames et Messieurs,

Je suis conscient qu'ici, à Washington, un débat oppose les afro-optimistes et les afro-pessimistes. Je sais que certains voient l'Afrique à travers des lunettes roses en faisant abstraction de nos problèmes, alors que d'autres, plus cyniques, considèrent que l'Afrique sera toujours le cas désespéré du monde.

Mais je connais également le dicton selon lequel la différence entre un optimiste et un pessimiste est que, même si les deux peuvent avoir tort, l'optimiste meurt plus heureux.

Je prends donc la parole ce soir en tant qu'afro-réaliste. Comme je l'ai déjà dit, l'Afrique a accompli des progrès considérables en un temps très court. En termes concrets, l'Afrique est en train de créer une majorité d'États capables.

L'Afrique n'a pas changé de cap parce que les donateurs le lui ont demandé. Elle a modifié ses orientations parce que c'est ce que nos peuples ont exigé de nos responsables et parce qu'aujourd'hui plus nombreux sont ceux de nos responsables qui dirigent vraiment.

L'Afrique a également changé parce que tout en nous targuant de nos réussites, nous acceptons également humblement la responsabilité des problèmes que nous avons à résoudre.

Vous, nos amis, nos frères et sœurs africains à l'étranger, devez nous aider à consolider ces changements.

Ce que nous attendons de vous, ce sont des investissements. Pas seulement l'investissement étranger direct, qui est bien entendu souhaitable, mais aussi l'investissement dans nos progrès ; l'investissement dans nos efforts concertés en vue de l'instauration d'États capables ; l'investissement dans notre lutte pour garantir une meilleure utilisation et une meilleure distribution de l'assistance ; l'investissement dans notre volonté de gérer la crise du VIH/sida pour enfin la surmonter ; l'investissement dans nos efforts de promotion d'un commerce qui soit équitable et libre ; l'investissement dans nos gouvernements soucieux de bonne gouvernance; et, le plus important, l'investissement en faveur de tous nos peuples.

Je vous remercie de votre attention.